

Rôle de la séance publique du 06/06/2025 à 09h00

Président : Monsieur GASPON
Assesseurs : Monsieur COIFFET et Madame BOUGRINE
Greffière : Madame PETTON

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

01) N° 2401214 **RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE**

Demandeur	COMMUNE DE NANTES	CABINET COUDRAY CONSEIL & CONTENTIEUX
Défendeur	Mme G Nathalie	SARL ANTIGONE

Requête de la commune de Nantes contre le jugement n° 1908038 du 22 février 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé son arrêté du 20 mai 2019 par lequel la Maire de Nantes a infligé à Mme Nathalie G une sanction d'exclusion temporaire d'une durée de quinze jours assortie d'un sursis de cinq jours.

02) N° 2402314 **RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE**

Demandeur	Mme A HELENE	SELARL AVOXA NANTES
Défendeur	AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANCAIS A L'ETRANGER	SCP GURY & MAITRE

Requête de Mme Hélène A contre le jugement n° 2001148 du 6 juin 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant d'une part, à l'annulation de la décision implicite par laquelle le directeur de l'agence française pour l'enseignement français à l'étranger a rejeté sa demande indemnitaire préalable et d'autre part, à la condamnation de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) à lui verser la somme de 114 879 euros en réparation de l'ensemble des préjudices subis à raison de la fin anticipée de son contrat d'expatriée, assortie des intérêts au taux légal à compter de la date de réception de sa demande indemnitaire préalable.

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

03) N° 2402780

RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur	Mme S Emmanuelle	CABINET GOUEDO
Défendeur	MINISTERE DE L' AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE	

Requête de Mme Emmanuelle S contre le jugement n° 2107539 du 15 juillet 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant, d'une part, à l'annulation de la décision par laquelle le ministre de l'agriculture et de l'alimentation a implicitement refusé de faire droit à sa demande, reçue le 7 janvier 2021, tendant à la révision du tableau d'avancement 2019 pour la promotion au grade de la hors classe du corps des professeurs de lycée professionnel agricole en tant qu'elle n'y figure pas, et d'autre part, enjoindre au ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire de la promouvoir au grade de la hors classe de son corps à compter de l'année 2019, de reconstituer sa carrière en conséquence et de lui verser la différence de rémunération en résultant.

04) N° 2403276

RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur	M. T Honeyed	CABINET GOUEDO
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES	

Requete de M. Honeyed T contre le jugement n° 2206222 rendu le 18 septembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 15 juin 2022 par laquelle le recteur de l'académie de Rennes a refusé le renouvellement de son contrat à la rentrée scolaire 2022/2023

05) N° 2400770

RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur	M. S Babor Shah	CABINET POLLONO
	Mme S Sonia	
	M. S Sahil	MINISTERE
Défendeur	DE L'INTERIEUR	

Requête de M. Babor Shah S et Mme Sonia S agissant en leur nom et en qualité de représentants légaux de leurs enfants mineurs Sabir, Sodaba, Sohaib et Jasoor S et M. Sahil S afin de voir infirmé le jugement n° 2310331 en date du 15 janvier 2024 du tribunal administratif de Nantes en ce qu'il n'assorti son annulation d'aucune injonction.

06) N° 2400783

RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur	M. D Mouhamed Saliou	Me BOURGEOIS
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de M. Mouhamed Saliou D , agissant en son nom et pour le compte de l'enfant Hawa D contre le jugement n° 2300674 en date du 21 novembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 8 décembre 2022 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours dirigé contre la décision du 27 août 2022 de l'autorité consulaire française à Dakar (Sénégal) refusant à l'enfant Hawa D la délivrance d'un visa d'entrée et de court séjour en France.

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

07) N° 2403488

RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur Mme C ÉPOUSE S Noura
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Me DUPOURQUE

Requête de Mme Noura C épouse S contre le jugement n° 2101039 en date du 7 mai 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 15 novembre 2019 par laquelle le préfet de la Seine-Saint-Denis a déclaré irrecevable sa demande de naturalisation.

Rôle de la séance publique du 06/06/2025 à 09h45

Président : Monsieur GASPON
Assesseurs : Monsieur COIFFET et Monsieur PONS
Greffière : Madame PETTON

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

01) N° 2401333 RAPPORTEUR : M. COIFFET

Demandeur	M. L Ewen	Me GUILLOU
Défendeur	MINISTERE DE LA JUSTICE	

Requête de M. Ewen L contre le jugement n° 2203958 du 4 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à la condamnation de l'Etat à payer une somme globale de 7 151 euros au titre de ses préjudices matériel et moral en raison de retards dans le versement de sa rémunération.

02) N° 2401352 RAPPORTEUR : M. COIFFET

Demandeur	Mme L Thérèse	SELARL CADRAJURIS
Défendeur	COMMUNE DE CARQUEFOU	LEXCAP ANGERS

Requete de Mme Thérèse L contre le jugement n° 1906731 et 1912003 du 14 mars 2024 par lequel le Tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 8 février 2019 par lequel le maire de Carquefou a rejeté sa demande tendant à la reconnaissance de l'imputabilité au service de sa pathologie, ainsi que la décision implicite ayant rejeté son recours gracieux contre cet arrêté et à titre subsidiaire , d'ordonner avant dire droit une expertise médicale

03) N° 2401791 RAPPORTEUR : M. COIFFET

Demandeur	CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	SCP MEIER-BOURDEAU LECUYER
Défendeur	M. A Micael	SELARL ODIN

Requête du CNRS (centre national de recherche scientifique) contre le jugement n° 2302277 du 12 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Caen a annulé la décision du 23 juin 2023 par laquelle son président directeur général a exclu M. A de ses fonctions pour une durée d'un an assortie d'un sursis de six mois à compter de sa notification ;

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

04) N° 2401815 RAPPORTEUR : M. COIFFET

Demandeur	Mme	C	Virginie	CABINET RINEAU & ASSOCIES
Défendeur	LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION			BOISSONNET RUBI RAFFIN GIFFO

Requête de Virginie C contre le jugement n° 2001777 du 18 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à la condamnation de la communauté d'agglomération La Roche-sur-Yon Agglomération à lui verser, en réparation des préjudices qu'elle estime avoir subis du fait des illégalités dont serait entaché l'arrêté du 8 juin 2017 prononçant sa radiation des cadres pour abandon de poste, la somme globale de 78 682,10 euros, assortie des intérêts au taux légal à compter du 12 décembre 2018 et de la capitalisation de ces intérêts.

05) N° 2401240 RAPPORTEUR : M. COIFFET

Demandeur	Mme	M	Ellada	TERTIO AVOCATS
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de Mme Ellada M contre le jugement n° 2005695 du 14 décembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 6 mars 2020 par laquelle le ministre de l'intérieur a rejeté son recours hiérarchique formé contre la décision du 28 juin 2019 par laquelle le préfet de la Meurthe-et-Moselle a ajourné sa demande de naturalisation.

06) N° 2401725 RAPPORTEUR : M. COIFFET

Demandeur	Mme	B	Ousmane	CABINET DIALEKTIK AVOCATS AARPI
	M.	B	Amadou	CABINET DIALEKTIK AVOCATS AARPI
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de M. Amadou B et Mme Ousmane B , contre le jugement n° 2307580 en date du 9 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 5 avril 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a, d'une part, rejeté le recours dirigé contre la décision du 24 novembre 2022 de l'autorité consulaire française en Guinée refusant à Mme Ousmane B la délivrance d'un visa d'entrée et de long séjour en France en qualité de membre de famille d'un réfugié ; et d'autre part, a enjoint au ministre de l'intérieur et des outre-mer de faire délivrer le visa sollicité dans un délai de quinze jours à compter de la notification de la décision à intervenir, sous astreinte de 200 euros par jour de retard, ou, à défaut, de réexaminer la demande de délivrance de visa.

07) N° 2401732

RAPPORTEUR : M. COIFFET

Demandeur M. K Hassan

CABINET TRAORE

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Hassan K contre le jugement n° 2309146 du 3 juin 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a d'une part, rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 10 août 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France, saisie d'un recours administratif préalable obligatoire formé contre la décision du 13 février 2023 de l'autorité consulaire française à Casablanca (Maroc) refusant de lui délivrer un visa de long séjour, a, à son tour, refusé de délivrer le visa sollicité ainsi que cette décision consulaire et d'autre part, a enjoint au ministre de l'intérieur et des outre-mer, à titre principal, de faire délivrer le visa sollicité dans un délai d'un mois à compter de la notification du jugement à intervenir et sous astreinte de 100 euros par jour de retard ou, à titre subsidiaire, de procéder au réexamen de la demande dans les mêmes conditions de délai et d'astreinte .

Rôle de la séance publique du 06/06/2025 à 10h30**Président** : Monsieur GASPON**Assesseurs** : Monsieur COIFFET et Monsieur PONS**Greffière** : Madame PETTON**RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL****01) N° 2403097****RAPPORTEUR : M. PONS**

Demandeur COMMUNE DE SARCEAUX

Défendeur M. G Fabien

Me BENECH

CABINET VAERNEWYCK
CHAPPE

La commune de Sarceaux demande à la Cour d'annuler le jugement n° 2201303 du 13 septembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Caen a annulé les décisions des 16 novembre 2021 et du 15 mars 2022 du maire de la commune de Sarceaux relatives au licenciement pour insuffisance professionnelle de M. Fabien G et l'a enjointe de procéder au réexamen de la situation de M. G dans un délai de quatre mois à compter de la notification du présent jugement.

02) N° 2403159**RAPPORTEUR : M. PONS**

Demandeur MINISTERE DES ARMEES

Défendeur M. B Sébastien Christophe Tony

Me JEGO

Requête du Ministre des armées et des anciens combattants contre le jugement n°2303367 du 10 septembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Caen a annulé la décision du 11 mai 2023 par laquelle le directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale a infligé à M. Sébastien B un blâme du ministre, ainsi que la décision du 12 octobre 2023 par laquelle le général de corps d'armée, major général de la gendarmerie nationale a rejeté son recours hiérarchique.

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL**03) N° 2403243****RAPPORTEUR : M. PONS**

Demandeur	M. R Bruno	SELARL PRAXIS
	Mme R Christine	SELARL PRAXIS
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE	

Renvoi par le Conseil d'Etat après annulation de l'arrêt n° 22NT3721 du 14 novembre 2023 de la Cour administrative d'appel de Nantes, de la requête de M. et Mme R contre le jugement n° 2001440 du 30 septembre 2022 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à la décharge des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu, des cotisations supplémentaires de contribution exceptionnelle sur les hauts revenus et de contributions sociales auxquelles ils ont été assujettis au titre des années 2014 et 2015, ainsi que des majorations correspondantes.

04) N° 2403664**RAPPORTEUR : M. PONS**

Demandeur	M. L Lionel	Me LECLERCQ
Défendeur	COMMUNE DE SAINT BRIEUC	CABINET BAZIN & ASSOCIES

Requête de M. L Lionel contre le jugement n°2106270 du 25 octobre 2024 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 4 octobre 2021 par laquelle le maire de Saint-Brieuc lui a infligé une sanction d'exclusion temporaire de fonctions pour une durée de 6 mois dont 3 mois avec sursis, et dans un délai d'un mois à compter de la date du jugement à intervenir, ordonner le rappel de trois mois de traitement à lui verser ainsi que la reconstitution des droits à la retraite avec versement y afférent à la CNRACL, outre la reconstitution des droits à l'avancement et au versement d'une indemnité équivalente à la rémunération des congés payés dont l'agent a été privé pour l'année 2021 et l'effacement de la sanction du dossier dudit agent.

05) N° 2403040**RAPPORTEUR : M. PONS**

Demandeur	Mme K Minata	Me LE FLOCH
	Mme F Massandjé	Me LE FLOCH
	M. F Mouhamed	Me LE FLOCH
	Mme D Ferima	Me LE FLOCH
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Requête de Mme Minata K , agissant en son nom propre et en qualité de représentante légale de Massandjé F , Mouhamed F , Ferima D contre le jugement n° 2309774 en date du 27 aout 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation la décision implicite née le 23 mai 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté le recours dirigé contre les décisions du 17 février 2023 de l'autorité consulaire française à Abidjan (Côte d'Ivoire) refusant aux enfants mineurs Massandjé F et Mouhamed F la délivrance de visas d'entrée et de long séjour en France demandés au titre de la réunification familiale

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

06) N° 2403060

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur Mme K Mariama

YAO NDOYE AVOCAT

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de Mme Mariama K contre le jugement n° 2310875 en date du 29 août 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 27 mars 2023 par laquelle l'autorité consulaire française à Dakar (Sénégal) a refusé de lui délivrer un visa de long séjour en qualité de conjointe d'un ressortissant français ;

07) N° 2403077

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur M. E Hamdi

Me CHAUMETTE

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Hamdi E contre le jugement n°2410133 du 10 juillet 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant, d'une part, à l'annulation de l'arrêté du 3 juillet 2024 par lequel le préfet de la Loire-Atlantique l'a assigné à résidence et d'autre part, a enjoint au Préfet de la Loire-Atlantique de restituer à Monsieur E son passeport dans un délai de 15 jours à compter de la notification du jugement .

08) N° 2403110

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur M. L Aurélien

AARPI LBA LE BROUDER
AUDAS BOYER LE
CARPENTIER

Défendeur RECTORAT DE LA REGION ACADEMIQUE
NORMANDIE ET DE L'ACADEMIE DE NORMANDIE

Requête de M. Aurélien L contre l'ordonnance n° 2402048 du 16 septembre 2024 rendu par le tribunal administratif de Caen en tant qu'elle a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision par laquelle la rectrice de l'académie de Normandie a implicitement rejeté sa demande présentée le 24 avril 2024 tendant à ce que soit engagée une procédure disciplinaire à l'encontre de Mme C et à ce que soient retirés des éléments de son dossier administratif ; d'enjoindre à la rectrice de l'académie de Normandie d'engager une procédure disciplinaire à l'encontre de Mme C et de retirer des éléments de son dossier administratif